

Bulletin municipal

Janvier 2026



*Le Bois de Livernière sous la neige...
pour moi le valeureux Mammouth de
Beugné, c'était le bon temps !*



SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

Le Charme d'une commune rurale

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,



Ce bulletin que vous allez découvrir retrace les principales activités de la commune et des associations communales, mais aussi celles des services intercommunaux qui ont pour mission de répondre à vos attentes au quotidien.

En 2025, l'état civil comptabilise 2 naissances, 3 mariages célébrés en septembre, ainsi que 3 décès.

Concernant la population, je vous informe qu'un recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

Le recensement est une enquête statistique obligatoire et son résultat est utilisé pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. Ces données permettent aussi de comprendre l'évolution démographique et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs. Par conséquent, un agent recenseur remettra à chaque foyer, début janvier, un formulaire à remplir, soit par voie dématérialisée, soit par écrit, et je vous remercie par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'année 2025, pour les associations, a été marquée par le beau palmarès de l'équipe d'Intervillages qui a terminé 3ème ex aequo au niveau des jeux et qui s'est surtout fait remarquer en gagnant le 1er prix du plus beau char de l'année. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite et merci pour cet esprit d'équipe et de convivialité qui caractérise si bien Saint Maixent de Beugné.

Les autres associations de la commune sont elles aussi toujours pleines de vitalité et les activités ne manquent pas, vous vous en rendrez compte en feuilletant ce bulletin.

En 2025, les travaux de la commune ont porté principalement sur l'église et l'atelier communal. La réhabilitation de la nef de l'église commence à prendre forme. L'enduit sur les murs intérieurs a été réalisé en janvier 2025 par l'entreprise Baptiste de St Hilaire des Loges. Les bénévoles de l'association Beugné Patrimoine ont ensuite œuvré pendant plusieurs jours pour refaire un cheminement en pierres tout autour des murs. Et l'entreprise Martin Fradet de Coulonges a procédé au coulage d'une dalle béton en octobre. Il reste maintenant à refaire le plafond

pour pouvoir envisager la réouverture de l'église courant 2026, réouverture au culte, mais aussi pour des événements culturels tels que des concerts.

Le montant de ces travaux se chiffre à 47 000 €, sans compter l'achat des matériaux pour le travail effectué par les bénévoles. Ceux-ci ont été financés sans aucune aide ni subvention extérieure.

C'est grâce à chacun d'entre vous que nous pouvons assurer l'entretien de ce patrimoine qui nous est légué et que nous devons transmettre aux générations futures, et je vous en remercie.

Autre chantier d'envergure, il s'agit de l'agrandissement de l'atelier communal. Les travaux ont débuté courant octobre pour une durée approximative de 6 mois. La commune finance cet agrandissement d'un montant d'environ 120 000 € HT en ayant recours à un prêt bancaire. Mais nous avons aussi bénéficié d'une dotation de l'Etat à hauteur de 40 % du montant des travaux HT. A l'issue de cet agrandissement, la société DEMOSOL financera la pose des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment pour produire de l'énergie verte en autoconsommation collective. Un article est dédié à ce sujet dans ce bulletin et vous serez conviés prochainement à une réunion d'information.

En dehors de ces travaux importants, la commune, au quotidien, continue d'entretenir ses chemins et espaces naturels, ses bâtiments... et pour cela le conseil municipal a voté courant août l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse. L'ancien commençait à nous coûter trop cher en réparation ! Peut-être que vous avez déjà rencontré Hugo sur son nouvel engin !

Comme chaque année, je profite de ce bulletin pour remercier toute l'équipe municipale et les employés communaux qui chaque jour m'entourent, m'apportent leur soutien et leur aide dans la réalisation des décisions prises.

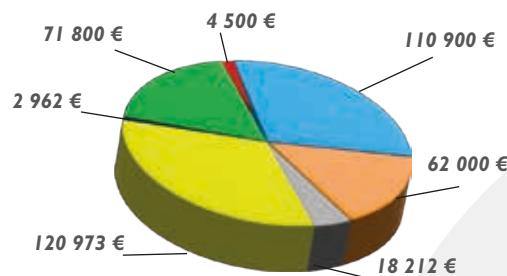
Pour terminer, j'adresse à chacun d'entre vous et à vos proches, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026. De mon côté, mon vœu le plus cher sera que la convivialité reste de mise à Saint Maixent de Beugné !

Et je vous souhaite une agréable lecture de la nouvelle édition du bulletin municipal.

Myriam Tranchet

LE BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 391 347 €

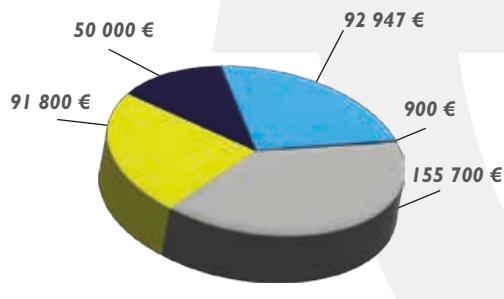


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Virement section investissement
- Dotation aux amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2025

	Reste à Réaliser	BP 2025
Déficit d'investissement	19 829,11 €	
Emprunts	20 000 €	
Dépôts et Cautionnements reçus	1 000 €	
Opérations patrimoniales		
Participation à l'investissement École Publique	2 762 €	
Travaux Eglise	37 913 €	60 000 €
Réseaux voirie	30 000 €	
Installation de voirie	20 000 €	
Autres réseaux	28 473 €	
Matériel et outillage	10 000 €	
Matériel informatique	8 000 €	
Autres immobilisations corporelles	10 000 €	
Atelier communal	126 620 €	30 000 €
Total dépenses	164 533,38 €	240 064,11 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 391 347 €



- Excédents antérieurs reportés
- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations Participations
- Produits de gestion courante

RECETTES INVESTISSEMENT 2025

	Reste à Réaliser	BP 2025
Excédent d'investissement		
Virement section de fonctionnement	120 973 €	
Travaux investissement École publique	2 762 €	
Remboursement TVA	10 000 €	
Taxe aménagement	500 €	
Excédent de Fonctionnement capitalisé	160 956,49 €	
Dotations DETR	3 406 €	30 000 €
Fondation du patrimoine	20 000 €	5 000 €
Emprunt	50 000 €	
Dépôts et Cautionnements reçus	1 000 €	
Total recettes	23 406 €	381 191,49 €

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léo ALMEIDA DUBECH : le 18 avril 2025
Lissandro GRELIER : le 25 octobre 2025



Décès

Cyril DELATTRE : le 19 juin 2025
Thierry EQUEY : le 10 juin 2025
Michel MARAIS : le 17 septembre 2025



Mariage

Mathilda ALMEIDA et Maxime DUBECH : le 6 septembre 2025
David HINAULT et Sébastien ERETEO : le 20 septembre 2025
Morgane RAYMOND et Simon MINOZA : le 20 septembre 2025



SYNTHÈSE

DES DÉLIBÉRATION

CM du 23 janvier

- Prévision de travaux de voirie à La Bruyère / La Gibrardière
- Autorisation de mise en concurrence des sociétés d'assurance pour l'assurance complémentaire des agents.
- Vente de bois coupé sur la commune par l'agent communal aux particuliers intéressés.

CM du 13 mars

- Vote du compte de Gestion, du compte Administratif 2024 et affectation des résultats.
- Présentation par M. Saigne, Conseiller aux Décideurs Locaux, d'une analyse financière sur l'exercice 2024, sain.
- Discussion sur l'aménagement du bourg.

CM du 29 avril

- Adhésion au dispositif de traitement et de gestion des prestations chômage du CDG
- Droit de préemption exercé sur un terrain à vendre, attenant au parking face à l'église.
- Etude des devis reçus pour le sol de l'église.

CM du 2 juin

- Nouvelle discussion autour des devis pour le sol de l'église.

CM du 30 juin

- Présentation du projet de spectacle sur les mines de Faymoreau par le maire de la commune. Lieu prévu : le chevalement de Saint Maurice des Noues. Appel aux communes du bassin minier par-dessus la frontière inter-départementale.
- Attribution du marché pour la réfection du sol de l'église à l'entreprise Martin Fradet.
- Attribution du marché (6 lots) pour l'extension de l'atelier communal. La commune a obtenu une DETR de 47000 €. Les travaux devraient démarrer vers le 15 septembre pour s'achever avant Noël.
- Le CRER lancera ensuite son projet d'installation de panneaux photovoltaïques.
- Terrain à côté du parking acheté par la mairie.
- Vote du transfert au SMEG de la compétence sur la défense incendie.

CM du 11 septembre

- Délibération sur le transport scolaire pour les élèves de maternelle et primaire.
- Prévision du prochain recensement (désignation du coordonnateur communal -Anne MUDET- et de l'agent recenseur -Isabelle CHARBONNEAU).
- Création de poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe.

CM du 9 octobre

- Délibération sur les subventions aux associations (in-changées)
- Délibération sur la participation financière aux écoles maternelles et primaires de Coulonges où sont scolarisés les enfants de la commune.
- Délibération sur la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents.

CM du 13 novembre

- Choix du Crédit Mutuel pour le prêt de 50 000 € sur 15 ans afin de financer les travaux de l'atelier communal (taux fixe de 3,85 %).
- Financement à hauteur de 30 € pour la santé et 30 € pour la protection sociale complémentaire pour les agents communaux dans le cadre de la réforme de la protection sociale.
- Choix de l'entreprise Benoît Renoux pour la réalisation du nouveau plafond de l'église.
- Choix de l'entreprise Vincent Charrier pour le lot électricité de l'atelier communal.

CM du 11 décembre

- Délibération sur la nomination et la rémunération de l'agent recenseur.
- Délibérations sur le montant de 30 € de la protection complémentaire pour les agents.
- Délibération sur le choix de l'entreprise TECERES pour l'entretien du terrain de foot (décision commune aux quatre communes concernées par le FCA)

PETITS RAPPELS CIVIQUES

L'entretien des haies en bordure de voirie

A Saint Maixent de Beugné, la totalité des haies en bordure de voirie appartient au propriétaire de la parcelle riveraine, que ce soit un champ ou un jardin. Elles sont aussi toutes répertoriées au plan local d'urbanisme intercommunal et leurs suppressions sont soumises à minima à déclaration et remplacement. L'entretien de la haie, taille, élagage, exploitation du bois, recépage, est de la responsabilité de son propriétaire.

En adhérent au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM), la commune a confié à ce dernier la taille des haies de bord de route ou chemin. Le SIVOM intervient donc dans le cadre d'un service rendu aux propriétaires.

La taille des haies a lieu une fois par an entre août et fin mars. Le taillage en dehors de cette période est fortement déconseillé afin d'éviter la destruction des nids. D'ailleurs, les exploitants agricoles sont, eux, tenus de respecter cette

période de non taillage. Le fauchage des accotements est quant à lui réalisé plusieurs fois dans l'année comme certains taillages de haie à des endroits dangereux tels que les carrefours ou les virages et ce pour des raisons évidentes de sécurité.

Le taillage réalisé par le SIVOM se limite au côté de la haie et la taille sommitale n'est normalement pas de son ressort même en cas de présence de réseau aérien. Il est réalisé exclusivement dans un but sécuritaire.

Le propriétaire se doit de maintenir sa haie en limite de propriété et ce idéalement sur au moins 4m de haut.

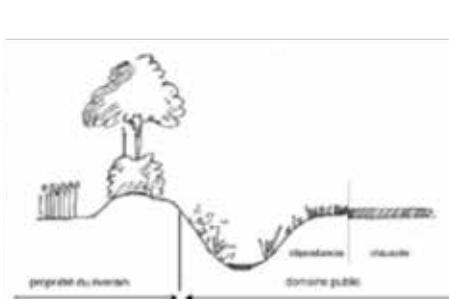
Dans le cas d'une plantation sur un terrain privé, si à terme la haie ne dépasse pas 2 m de haut, elle doit être plantée à au moins 0,5 m de la limite de propriété sinon la distance de plantation doit être d'au moins 2 m.

Un bon entretien c'est :

- Une taille effectuée en limite de propriété en dehors de la période de nidification (avril à aout).
- Une taille respectueuse des arbres et arbustes avec un matériel adapté (qui coupe et ne déchiquète pas).
- Une élimination des branches et arbres morts risquant de tomber sur la chaussée.



Entretien trop sévère



Entretien adapté : la haie reste épaisse et la feuillaison dense

Le recensement

Effectivement Saint Maixent de Beugné fait partie des communes recensées en 2026.

Vous serez approchés par notre agent recenseur Isabelle CHARBONNEAU dans le courant du mois de janvier. Anne MUDET, quant à elle, sera la coordinatrice communale de ce recensement.

La démarche pourra se faire sur papier à remettre à l'agent recenseur ou par Internet.



Le don du sang

Une personne sur douze !



Le taux de générosité (nombre de donneurs de la commune par rapport au nombre d'habitants) fait apparaître qu'un habitant de Saint Maixent de Beugné sur douze donne son sang au moins une fois par an.

L'Amicale des donneurs de sang est dans notre commune en territoire conquis. Merci pour votre générosité.

Depuis quatre à cinq ans, la collecte de plasma est relancée dans les Deux-Sèvres. Elle se passe uniquement sur Niort.

Quelques chiffres : actuellement 30% des besoins sont couverts par des dons provenant de France (1 000 000 de

litres) ; il faut jusqu'à 600 poches par an pour une personne atteinte d'une maladie auto-immune.

Pour donner, il faut être âgé de moins de 65 ans ; vous pouvez donner toutes les deux semaines, jusqu'à 24 fois par an.

L'Amicale des donneurs de sang reste à votre disposition pour plus de précisions, en souhaitant vous voir en 2026.

Prochaines collectes locales en 2026

- Jeudi 12 février
- Jeudi 20 août
- Jeudi 23 avril
- Vendredi 23 octobre
- Jeudi 18 juin

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

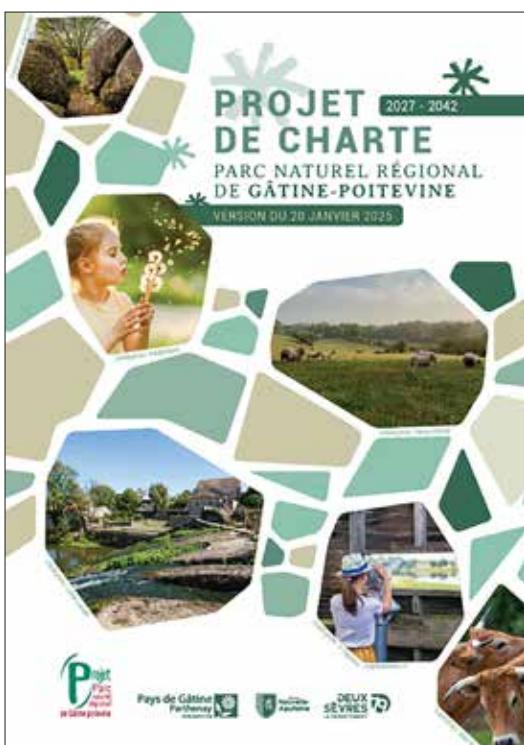


PNR de Gâtine : Une étape cruciale franchie !

Après une fin d'année 2024 studieuse, dédiée à consolider le projet de Charte suite aux échanges avec les rapporteurs de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) chargés d'émettre un

avis sur ce projet, le début de l'année 2025 a permis de valider plusieurs étapes. La Fédération des PNR a donné un avis favorable à l'unanimité en février, puis le CNPN a également rendu un avis favorable après une audition au ministère en mars. Ces deux avis consultatifs ont alimenté l'avis officiel du Préfet de région signé en juillet 2025. L'avis positif du Préfet salue les progrès notables du projet de Charte ainsi que l'important travail de concertation et de rédaction témoignant de l'implication des élus, partenaires et équipe du projet de PNR. Il s'agit d'une étape décisive pour ce dossier même si ce n'est pas la dernière...

A l'automne 2025, c'est l'autorité environnementale qui va évaluer l'impact de la Charte sur le patrimoine naturel puis viendra le temps de consulter officiellement les habitants lors de l'enquête publique. Les gâtinais et gâtinaises seront informés de cette consultation et peuvent dès à présent prendre connaissance du projet sur le site internet dédié au projet de PNR.



En cette fin de mandat des équipes municipales, les porteurs du projet de PNR remercient les communes dans lesquelles ils sont venus présenter le PNR en Conseil municipal. L'année 2026 permettra de rencontrer les nouvelles équipes, relais essentiels entre le futur Syndicat de PNR et les habitants.

Expérimenter la renaissance des haies

Le projet de PNR de Gâtine poitevine mène, avec l'association Bocage Pays Branché et ses partenaires, une expérimentation sur la Régénération Naturelle Assistée (RNA) des haies. Cette méthode consiste à accompagner l'installation spontanée de haies et de petits bosquets grâce à des techniques agroforestières simples et durables. Moins coûteuse que la plantation, elle favorise une biodiversité plus riche par la présence de plantes pionnières et encourage une végétation plus résistante. Déployée auprès des agriculteurs et des communes, elle contribue à préserver durablement les haies bocagères garantes de la qualité de nos paysages ruraux. Territoire pilote sur le bocage, la Gâtine expérimente la RNA qui a vocation à servir de modèle reproductible localement et nationalement.

Osez un tourisme durable en Gâtine poitevine

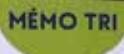
Regroupés sous la bannière « Osez la Gâtine » les trois offices de tourisme du territoire et le Pays de Gâtine travaillent pour développer un tourisme durable sur le futur PNR de Gâtine poitevine. Parmi les actions de cette stratégie, soutenue par la Région, on retrouve la Charte du tourisme durable de la Gâtine poitevine, co-construite avec les prestataires touristiques et partenaires locaux. Cette Charte engage les professionnels pour un tourisme respectueux de l'environnement, du patrimoine et des visiteurs. Ils seront ainsi accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques en progressant à leur rythme et pourront bénéficier de la structuration d'un réseau d'acteurs engagés dans cette démarche. Dès la fin d'année 2025, les prestataires touristiques volontaires pourront adhérer gratuitement à cette Charte pour trois ans renouvelables.

Renseignements : Pays de Gâtine : **05 49 64 25 49**
contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations :
www.pnr-gatine-poitevine.fr
 et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Le SICTOM

Voici le document distribué début décembre dans les boîtes aux lettres.

 RÉGIE DES DÉCHETS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GATINE 

CHEZ VOUS

BAC JAUNE

Tous les emballages – bien séparés, vidés et non imbriqués :

- Toutes les cannettes, petits cartons et briques alimentaires
- Tous les emballages en métal
- Cubis, bâts et contenants
- Papiers bulles, papiers cadeaux, autocollants et stickers
- notes, films, barquettes, bouteilles et récipients en plastique
- Bidons ménagers (vinaigre, lessive...)

COMPOSTEUR

Tous les déchets compostables – coupés en petits morceaux et mélangés avec de la matière sèche (feuilles mortes, écorces...)

- Déchets de cuisine : épeluchures, restes de repas, coquilles d'œufs et de noix, restes de fruits et légumes, sachets de thé, marc et filtres à café, pain rassis, croutes de fromage, agrumes coupés finement, laitages
- Déchets de jardin : feuilles mortes, tiges de han, fleurs et plantes coupées/émincées, mauvaises herbes sans graine, paille, tiss, brindilles et écorces d'arbres
- Autres déchets : sciure, copeaux de bois, journaux, cartons fragmentés, papier absorbant (essuie-tout), chiffons, pâtes d'animaux

ET LES DÉCHETS DE VIANDE ET POISSON ?

Il est possible de les composter, mais il est nécessaire d'avoir une bonne maîtrise du compostage.

BAC VERT

Ordures ménagères – ce qui reste après le tri :

- Déchets d'hygiène (sous-vêtements, mouchoirs, masques...)
- Mégots de cigarette
- Ustensile minérale
- Vaisselle cassée
- Nappes et serviettes en papier
- Tout autre déchet non valorisable

UN DOUTE SUR UN DÉCHET ?

Téléchargez l'application "Guide du Tri" sur l'App Store, Google Play ou Windows Store.

 RÉGIE DES DÉCHETS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GATINE 

À PROXIMITÉ

COLONNE VERTE

Tous les emballages en verre – bien vidés, non lavés, pas d'ampoule ni vaisselle

- Pots en bocaux en verre
- Bouteilles en verre
- Parfums & flacons vides

COLONNE BLEUE

Tous les papiers, sauf essuie-tout, mouchoir, papier peint et nappe

- Prospectus, journaux et magazines
- Impressions et enveloppes
- Cahiers, livres, bloc-notes, intercalaires et chemises cartonnées (sauf élastique)

DÉCHETTERIE

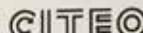
Triez vos déchets avant de venir et respectez les consignes de l'agent

- Cartons
- Métal
- Batteries
- Déchets de bois
- Végétaux
- Mobilier
- Plastiques souples et durs
- Déchets Dangereux Spécifiques
- Déchets Ménagers Spécifiques (huiles, ampoules, encres, piles...)
- Déchets électriques, électroniques et électroménagers
- Polystyrène de calage
- Huissiers
- Textiles
- Articles de bricolage et jardin
- Articles de sports et loisirs
- Jeux et jouets
- Non valorisable

Nous proposons des collectes de pneus destinées aux particuliers.
1 fois par trimestre

POUR PLUS D'INFORMATIONS

05.49.06.81.45
service.orduresmenagères@valdegatine.fr

Le Centre Musical

Une année rythmée

Le Centre Musical, école de musique communautaire, compte pour l'année 2025-2026 un effectif quasi stable de 154 inscrits. Ouverte à tous les âges, l'école propose un large éventail d'activités : du jardin et de l'éveil musical pour les plus jeunes (4 à 6 ans) à l'apprentissage instrumental dès 7 ans, sans oublier les cours pour adultes.

Pour les amateurs de chant, deux chorales animent la saison, avec des répétitions le mercredi à 18h30 pour les enfants et adolescents et à 20h30 pour les adultes. L'offre instrumentale s'est également enrichie grâce à l'arrivée d'un nouvel enseignant de saxophone.

Bonne nouvelle, les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année !

Pour plus d'informations :

centremusical.coulonges@valdegatine.fr





Centre Musical : les temps forts

Trois rendez-vous musicaux sont venus animer la saison 2025 :

- 21 février – Saint-Pompey

Spectacle réunissant une cinquantaine d'élèves, avec la participation de la chorale enfants/adolescents.

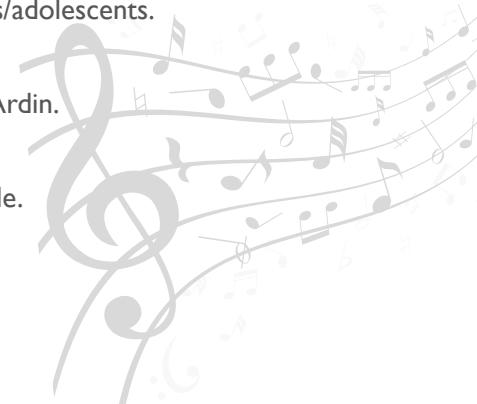
- 14 avril – Ardin

Moment musical acoustique porté par la chorale d'adultes, dans l'église Notre-Dame d'Ardin.

- 25 juin – Coulombe-sur-l'Autize

Spectacle de fin d'année du Centre Musical, réunissant les ateliers de musique d'ensemble.

Tous les spectacles sont gratuits et ouverts à tous !



INTERVILLAGES QUELLE CHANCE !

Quelle chance de voir toutes ces équipes et leurs couleurs s'éclater dans un super esprit, avec un vainqueur, Beugnon-Thireuil, qui devient habituel, mais avec une lutte acharnée et une équipe d'arbitres super organisée.

Quelle chance de voir ce défilé et ses superbes animations que chaque équipe nous a concoctées. Ce défilé devient une institution essentielle pour lancer la journée, avec Saint Maixent de Beugné récompensé pour sa folie et sa créativité.

Quelle chance de voir tous ces bénévoles s'activer durant quatre jours dans une belle ambiance, d'échange, de partage. Un vrai plaisir de voir cet élan collectif, les sourires, la joie d'être ensemble, pour travailler mais surtout partager.

Quelle chance d'avoir un groupe d'organisation des jeux à la logistique et à l'intendance au top, avec des pilotes ultra impliqués.

Quelle chance de voir ce troisième Intervillages faire entrer cette manifestation dans les traditions à faire perdurer, avec déjà des discussions sur ce

qui pourrait se faire dans deux ans, en août 2027, en faisant briller les yeux !

QUELLE CHANCE ! BRAVO et MERCI !

Jérôme ROUGER
et toute l'équipe Gâtine Autize Evènement



L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BELLE ÉTOILE

PS/MS – Une journée à la ferme, dans le marais !

Le vendredi 23 mai, les petits et moyens de l'école primaire publique BELLE ETOILE ont passé la journée à la ferme pédagogique de Sainte-Christine.

Après une jolie randonnée dans le marais, ils ont rencontré les animaux de la ferme. Ânes, cochons, poules, ... Chacun a pu les caresser, les nourrir, ... Un temps passé dans la nature avec les camarades, où ils ont pu prendre soin des animaux et de la nature.

Cette journée a fait écho à un travail mené tout au long de l'année autour de l'observation de la nature proche de l'école, et à la découverte des animaux de la ferme, leurs bébés et leurs cris.

Que de jolis souvenirs dans la tête de chacun !



GS/CP – Deux jours à Noirmoutier !

Dans le cadre de la liaison grande section / CP, les élèves de grande section et la classe de CP / CE1 de l'école primaire publique BELLE ETOILE ont participé à un projet autour de la mer. Ils ont vécu ensemble des ateliers abordant la lecture de paysages, la découverte des métiers maritimes, des expériences scientifiques autour de l'eau.

Ce projet a pris tout son sens lors d'un voyage scolaire sur l'île de Noirmoutier. Les enfants ont pu rencontrer un saunier, comprendre le rôle et le fonctionnement des dunes, participer à une pêche à pied avec l'association de l'APLAV, un véritable moment de partage et de plaisir.

Ces découvertes ont renforcé nos actions liées à la protection de l'environnement comme la participation aux défis écologiques « Ma petite planète ».

Le projet s'est finalisé par la réalisation d'une exposition à destination des familles.

Cette année axée sur la mer fut riche au niveau des apprentissages au sens large, sans oublier le renforcement des liens entre les enfants.



TPS/PS/GS – Décorons notre parc !



Au printemps dernier, les élèves de la classe de TPS/PS/GS ont participé à des ateliers autour du fil de laine, avec l'aide des bénévoles et personnels de la bibliothèque municipale et de la Microfolie !

Un beau moment avec au programme... sourires, partages, échanges, recyclages, créations... et un objectif final : décorer ce joli parc qui nous a tant donné tout au long de l'année, à travers nos sorties dehors du mercredi ! Sans oublier la gourmandise et le remerciement, à l'aide d'un petit goûter mélangeant petits et grands !

Les CE2 et CM prennent la mer !

Le 5 novembre 2024, les 3 classes de CE2 et CM ont pris la direction des Sables d'Olonne pour une sortie exceptionnelle: la découverte du Village du Vendée Globe avec les Imocas et les skippers engagés dans la célèbre course en solitaire autour du monde sans escale et sans assistance.

Les élèves ont ensuite suivi en classe la compétition, encourageant les skippers qu'ils avaient pu rencontrer auparavant.



Le 17 juin 2025, les 3 classes ont profité d'une journée sur le port de la Cotinière pour découvrir le fonctionnement d'un port de pêche, la faune et la flore de l'estran avec une pêche à pied pour les sensibiliser à la préservation du littoral. Tous les élèves ont eu la chance de revenir avec un souvenir fabriqué par leurs soins.



Liaison Ecole - Collège

Dans le cadre de la liaison entre le collège Henri Martineau et les CM2 de notre école, les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'interventions communes à celles des 6^{èmes} :

- 6h de danse contemporaine avec le chorégraphe et danseur Alexandre BLONDEL de la Compagnie CARNA.

- 5h de découverte de la langue allemande avec Eric LEFER, professeur d'Allemand.
- 3h de prise en main des outils numériques de géométrie et de programmation avec Lydie NAULLEAU, professeur de Mathématiques, dans la salle informatique du collège.
- participation avec les élèves du collège au cross organisé pour le Téléthon

Projets sportifs

Les élèves des classes de CM ont participé à diverses opérations sportives :

- la course scolaire de la Coulée Verte pour les plus courageux.
- un cycle kinball, suivi d'une rencontre à Champdeniers avec les écoles du secteur.
- un cycle autour de la découverte et la pratique de l'escrime.



Carnaval

Vendredi 21 février les enfants de l'école Belle Etoile sont venus déguisés pour fêter le carnaval. Les élèves de toutes les classes ont défilé dans les rues du bourg apportant de la bonne humeur aux riverains.



Pompiers en herbe



Madame Beleau, pompier à Coulonges, est venue faire une initiation aux premiers secours aux différentes classes élémentaires de l'école Belle Etoile. Après une partie théorique où les enfants ont appris comment agir en fonction de la situation (coupure, brûlure, évanouissement...), ils ont pu mettre en pratique.



Printemps sportif

Les classes de l'école Belle Etoile ont participé à des journées de rencontres sportives rassemblant des classes de plusieurs écoles. La classe de CP-CE1 a ainsi participé à une journée d'orientation dans la forêt de Secondigny et une autre à Béceleuf sur le thème de la sécurité routière à pied ou à vélo.

Au-delà de l'aspect sportif, ces journées ont permis de renforcer les liens entre les enfants de différentes écoles, de développer l'entraide et d'encourager des comportements responsables.



Ouvrons notre école aux petits de demain.

Le vendredi 27 mars, c'est LE rendez-vous des futures familles de Petite Section (nés en 2023) pour la rentrée prochaine.

- Un moment important qui permet aux parents et aux enfants de se familiariser avec leur nouvelle école.
- Une occasion idéale pour rencontrer les enseignants, découvrir l'environnement scolaire et poser toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école.

Les futurs élèves de Toute Petite Section (nés en 2024) sont également les bienvenus !
« Ils pourront faire leur rentrée en janvier 2027. »

Espérant vous retrouver nombreux.

Bien cordialement,

L'équipe enseignante de l'école Belle Etoile



ECOLE NOTRE-DAME

En cette année scolaire 2025-2026 nous avons 4 classes pour 84 élèves (TPS-PS-MS ; GS-CP ; CE1-CE2 et CM1-CM2). Nous sommes une école privée sous contrat d'association avec l'Etat. Nous avons à cœur d'accueillir tous les élèves et leurs familles qu'ils soient croyants ou non.

Grâce à une communauté éducative investie, nous sommes un établissement de « petite » taille mais avec de grandes ambitions pour les élèves qui nous sont confiés.

OGEC

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association loi 1901 composée de bénévoles élus. Elle est en charge de la gestion administrative, financière, matérielle, sociale et immobilière. L'école étant un établissement sous-contrat avec l'Etat, l'OGEC s'assure du bon fonctionnement de celle-ci, en collaboration avec le chef d'établissement et l'équipe éducative.

Ses ressources, provenant principalement des forfaits communaux et des familles, sont utilisées pour les salaires

du personnel non enseignant, l'entretien et l'aménagement des bâtiments, et les dépenses courantes (eau, chauffage, électricité, assurances, etc.).

À l'école Notre Dame de Coulonges, l'OGEC compte six bénévoles. Après la réfection du bureau de la direction, des travaux similaires sont prévus pour la salle des professeurs et une réflexion s'est engagée sur les sanitaires pour l'année prochaine.

APEL

L'APEL est l'association des parents d'élèves de l'école Notre Dame de Coulonges ; cette année le bureau se compose de treize membres.

Nous organisons des manifestations telles qu'un loto, un vide grenier afin de pouvoir aider les familles à financer le voyage scolaire de chaque enfant de l'école mais aussi pour financer des équipements pédagogiques et quelques sorties.

Nous organisons également des temps forts comme le marché de Noël, le carnaval, la boum, la kermesse afin de réunir les familles pour partager de bons moments, tout

cela dans une ambiance toujours joyeuse et conviviale !

Le soutien des parents de l'école non membres du bureau de l'association est également primordial à la réussite et au maintien de nos manifestations.



Exposition « Désirs en archipel »



Le lundi 15 septembre, les élèves de CP, CE et CM de l'école ont été invités à venir découvrir l'exposition estivale « Désirs en archipel » au château de Coulonges-sur-l'Autize.

Accueillis et guidés par Isabelle JOACHIM, la responsable du service tourisme de la Communauté de communes du Val-de-Gâtine, les élèves ont pu admirer des œuvres de plusieurs artistes sur le thème de la mer et du ciel.

Cette sortie pédagogique avait pour objectif de sensibiliser les élèves, petits et grands, à la démarche et à la création artistiques. Ils ont pu observer différentes techniques (peintures, photographies, miroirs...) et mises en scène (triptyque, toile suspendue au plafond, miroirs disposés sur le sol...). Ils ont également pu échanger et partager leurs impressions.

Tous sont repartis ravis et inspirés par cette immersion bleutée !

Les élèves de l'école Notre-Dame s'engagent pour la planète !

Dans le cadre de l'opération nationale « Nettoyons la nature », les enfants de l'école Notre-Dame ont troqué leurs cartables contre des gants et des sacs-poubelle pour une matinée placée sous le signe de l'écologie et de la citoyenneté.

Accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents bénévoles, les élèves, de la petite section au CM2, ont

sillonné les chemins. Leur mission : ramasser les déchets abandonnés.

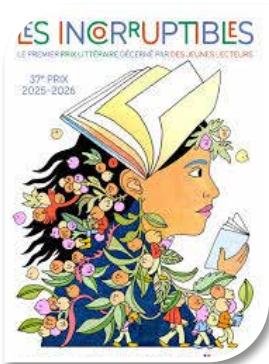
« C'est incroyable tout ce qu'on peut trouver par terre ! » À la fin de la matinée, plusieurs sacs bien remplis témoignaient de leur efficacité et de leur détermination.

Cette action s'inscrit dans un projet pédagogique plus large autour du développement durable. Les enfants vont également travailler en classe sur le tri des déchets, le recyclage et la réduction de leur empreinte écologique.

Bravo aux élèves de Notre-Dame pour leur engagement exemplaire ! Une belle leçon de respect de la nature... et d'espérance pour l'avenir.



Le prix des incorruptibles



Comme les années précédentes, les élèves participeront au Prix des Incorruptibles, un prix littéraire national.

Une sélection d'ouvrages adaptés à leur âge leur sera proposée. Les enfants liront ces livres à la maison, échangeront autour de leurs impressions puis voteront individuellement pour leur titre préféré en fin d'année scolaire.

L'objectif est de développer le plaisir de lire, l'esprit critique et de leur faire découvrir des auteurs variés.

Projet d'établissement

Cette année marque le début d'un nouveau projet d'établissement « Les sciences parlent maths ». Suite au constat de difficultés en mathématiques pour nos élèves, nous avons choisi d'engager un travail plus approfondi dans ce domaine en privilégiant la manipulation pour mieux ancrer les apprentissages, pour les rendre plus ludiques. Les mathématiques seront également « les outils » pour travailler les sciences. En cette première année du projet, nous aborderons les domaines suivants : la matière, les énergies, le mouvement. Plusieurs temps forts vont ponctuer notre année : le 100ème jour d'école, la semaine des mathématiques, des temps de jeux mathématiques, d'expériences, des sorties nature avec la fédération de chasse... De plus, pour concrétiser cela, les élèves de toutes les classes profiteront d'ateliers pédagogiques proposés lors de sorties scolaires.

Ces sorties sont possibles grâce à l'investissement des enseignantes toujours à la recherche du bien-être de leurs élèves. L'objectif est de permettre aux enfants de maintenir leur curiosité, de les rendre acteurs de leurs apprentissages, de leur donner l'envie d'apprendre et de se questionner, de s'informer, de chercher, de découvrir.

Le coût de ces sorties est principalement pris en charge par l'association de l'APEL qui reverse une partie de l'argent récolté tout au long de l'année afin de limiter le montant demandé aux familles. Les parents bénévoles sont très investis dans la vie scolaire de leurs enfants et de l'école.

Elections des délégués

Le 15 octobre 2025, l'école organisait l'élection des délégués pour cette année scolaire. Les élèves avaient chacun leur carte électorale. Tout était organisé afin de sensibiliser dès le plus jeune âge les futurs citoyens pour les encourager à prendre leurs responsabilités dans le futur. Bravo à tous les candidats et félicitations aux nouveaux délégués.



Cross du collège St Martin de Benet

Comme chaque année, le cross du collège St Martin de Benet est un événement important pour nos élèves de CE2 et CM. Sous un magnifique soleil, le vendredi 9 octobre, les élèves ont pris le départ de leur course. Les élèves ont montré leur détermination et leur esprit d'équipe en encourageant leurs camarades. Cela leur a également permis de découvrir de nouveaux défis et de repousser leurs limites. Félicitations à tous les élèves pour leur participation et leur engagement remarquable. Bravo à nos 5 champions qui ont rapporté une médaille !



Portes ouvertes

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de notre journée Portes Ouvertes le **vendredi 13 mars 2026 de 16h à 19h**.
Inscription tout au long de l'année dès 2 ans (révolus au 1^{er} septembre 2025)

Mme Laure MOUTSILA - Ecole Notre-Dame
4, rue du Couvent - 79160 Coulanges sur l'Autize
07.66.34.87.69

Au plaisir de vous rencontrer !

LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU

L'année scolaire passée aura encore été un bon cru au collège Henri Martineau puisque les collégiens de troisième ont obtenu un taux de réussite au DNB de 94,8 % (avec 88% de mentions), ce taux étant largement supérieur à ceux du département et de l'académie. Mme Coralie Denoues, en visite dans l'établissement le jour de la rentrée des Sixièmes avec Mme Véronique Guggiari, DASEN des Deux-Sèvres, a d'ailleurs qualifié ce collège de modèle d'établissement rural.

Tout au long de l'année, les collégiens bénéficient d'un environnement que les équipes veulent propice au travail et au bien-être des élèves. Outre l'enseignement traditionnel, ils sont destinataires et acteurs de campagnes de sensibilisation diverses et d'occasions multiples de s'ouvrir sur les autres, sur leur environnement immédiat, sur le monde qui les entoure, à travers des activités, des expositions, des rencontres, des sorties, que ce soit dans le domaine artistique et culturel, le domaine de la santé ou vers le monde professionnel ...

Selon leur niveau, leur classe ou leur option, ils ont ainsi profité de Journées dédiées à la Science (Mathématiques, SVT ou Science Physique) et aux Langues vivantes ou anciennes ; de l'expérience d'un chorégraphe venu les aider dans leur parcours de danse en EPS ; de sensibilisation à la vie affective, au handicap, aux addictions, aux dangers des réseaux sociaux... ; de visites d'entreprises ou de lycées et d'un Forum des Métiers, d'un séjour à la montagne ou en Allemagne, de clubs Robotique, Environnement, Journal, Théâtre, Bien-Etre ou Grec ; et bien sûr d'aide au travail avec le dispositif Devoirs Faits (inséré à l'emploi du temps) ou Coup de Pouce (sur la pause méridienne) ...

Forts de toutes ces opportunités pour grandir, les élèves sortent de l'établissement également détenteurs pour la plupart, en plus du DNB, de leur attestation de Gestes de Premiers Secours, de leur ASSR2 (qui leur permettra de s'inscrire plus tard au permis de conduire), d'une certification en langue anglaise (Evalang) et d'une certification informatique (PIX). Tout cela a été célébré par un dernier jour de classe festif avec randonnée-ramassage de déchets le matin et activités multiples, artistiques, sportives ou ludiques l'après-midi, faisant suite à un repas en extérieur avec sandwichs, frites et glaces !

Pour finir, signalons cette année la création d'une section sportive Tir à l'Arc en partenariat avec les Archers de l'Autize d'Ardin et saluons l'arrivée à la rentrée 2025 de Madame Joubert, nouvelle Conseillère Principale d'Education, pour encadrer les quelque 420 élèves qui fréquentent le Collège Henri Martineau cette année.



L'AMICALE

Cette année 2026 sera marquée par un événement que nous présenterons lors de notre assemblée générale du samedi 10 janvier. Nous voulons proposer un retour en arrière, un moment de nostalgie... en fêtant les 30 ans de la reprise du théâtre !

En effet, il y a 30 ans, l'Amicale et son bureau, dont le président à l'époque était Daniel Michaud, ont relancé le théâtre avec quatre représentations. Ce fut une belle réussite. L'Amicale, avant 1996, avait fait une pause concernant le théâtre et proposait d'autres activités (concours de belote, bals ...).



C'est aussi en 1996 que les plus jeunes de notre troupe ont commencé à animer l'Arbre de Noël de la commune.

Cet événement aura lieu samedi 29 août 2026 en plein air dans le bourg de Saint Maixent de Beugné, diverses animations seront proposées. Informations à venir ultérieurement.

C'est avec une certaine fierté que presque 30 ans après, nous pouvons encore dire que la saison théâtrale fut un succès puisqu'un nouveau record de spectateurs a été battu. Ce sont 857 spectateurs qui sont venus nous applaudir en 2025.

Bravo à tous nos talents, petits et grands, qui ont à cœur de proposer un spectacle de qualité !



On le répète au fil des années mais cette réussite ne pourrait exister sans l'aide précieuse de tous les bénévoles qui répondent toujours présents. Un grand merci pour ce dévouement !



Au cours de l'année 2025, nous avons organisé notre voyage d'une journée. Au mois de septembre, nous avons pris la direction du Puy du Fou le temps d'une soirée pour admirer la Cinéscénie... sous la pluie... comme il y a une dizaine d'années ! On s'en souviendra encore une fois et nous avons décidé d'arrêter de proposer la Cinéscénie !!!



Enfin une petite pièce de théâtre jouée par 12 enfants lors de l'arbre de Noël clôt les activités théâtrales de l'Amicale.

Agenda 2026 :

- Assemblée générale : Samedi 10 janvier 2026 à 20h30
- Représentations théâtrales

Deux pièces seront jouées par les adolescents « Et pourquoi pas le Sahara ? » ainsi que « Fugue en duo majeur » suivies en deuxième partie d'une comédie en 4 actes de Jean-Claude Martineau : « Un pépin dans les noisettes ».

Samedi 7 mars à 20h30 et dimanche 8 mars à 14h30

Samedi 14 mars à 20h30 et dimanche 15 mars à 14h30

Vendredi 20 mars et samedi 21 mars à 20h30

- Repas de fin de saison théâtrale : Samedi 28 mars
- Voyage : Date et lieu à confirmer
- 30 ans : Samedi 29 août 2026 (lieu et heure à confirmer)

Cotisation : 8€ à partir de 16 ans. L'adhésion permet d'être invité à toutes nos activités au cours de l'année.

*L'ensemble du bureau de l'Amicale
vous souhaite une très belle année 2026 !*

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES SOLDATS DE FRANCE

Deux dates à retenir : le 8 mai et le 11 novembre

Le 8 mai 2025, pour célébrer les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, nous nous sommes rassemblés en premier lieu à la salle des fêtes pour un recueillement religieux. Ensuite, nous avons bénéficié de la présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA de Saint Maixent l'Ecole et de la participation des sapeurs-pompiers de Coulonges sur l'Autize.

Les jeunes et moins jeunes de la commune ont lu des poèmes et différents textes de la libération. La Chorale a interprété le refrain de la « Marseillaise » et le « Chant des Marais », créé en 1934 en Allemagne dans les camps de travail et vite devenu le chant de ralliement des résistants déportés.

Une sono avait été installée pour l'occasion afin que notre maître de cérémonie puisse diriger, avec brio, tout ce petit monde.

Deux gerbes ont été déposées sur le monument aux morts ainsi que des bouquets de fleurs.

Pour finir toutes les personnes, civiles et militaires, ont été invitées par la municipalité pour partager le verre de l'amitié.

Après cela, les membres de l'association se sont retrouvés au café « Le Fournil » pour leur traditionnel banquet. La journée s'est terminée par des jeux de cartes.

Les membres du bureau de l'association remercient très chaleureusement ceux qui ont participé à la réussite de cette journée ainsi que le public venu très nombreux.



Le 11 novembre 2025, a connu le retour à une cérémonie plus classique où l'on a pu noter une participation de plus en plus nombreuse. Nos trois anciens combattants d'Algérie en sont des plus ravis.



Dans le dernier bulletin communal nous vous avions parlé des différentes dates de commémorations qui existent en France. En voici 4 autres :

- **Le 10 mai** : Journée commémorative pour l'abolition de l'esclavage
- **Le 27 mai** : Journée nationale de la résistance
- **Le 8 juin** : Journée à la mémoire des soldats morts lors des combats de la guerre d'Indochine
- **Le 18 juin** : Date d'anniversaire de l'appel à la poursuite des combats contre l'occupant nazi du Général DE GAULLE

Pour tous renseignements ou pour rejoindre notre association, contactez notre président M. ROYER Patrice au **05 49 06 13 73**.

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE « LA FRATERNELLE »



Toujours plus nombreux, l'ACCA compte cette année trente cinq sociétaires qui, sur notre territoire de six cents hectares, pratiquent leur loisir comme à l'accoutumée de façon raisonnée et conviviale. La première partie de saison s'est déroulée sous de bons auspices concernant le grand gibier. A ce jour, les prélevements sont d'un chevreuil et deux sangliers. Ces derniers sont d'ailleurs présents en grand nombre depuis l'été dernier, ce qui n'est pas sans conséquence pour les cultures. La régulation de ce gibier par la chasse est devenue une véritable nécessité pour limiter les dégâts agricoles d'autant plus que les cerfs sont eux aussi de plus en plus nombreux et friands de maïs, mais à la mi-novembre aucun animal n'était encore prélevé.

Concernant le petit gibier, la chasse du lièvre, autorisée trois journées, a permis à cinq fins tireurs d'accrocher ce beau gibier à leur tableau de chasse. L'arrivée de l'hiver devrait nous apporter son lot de migrants tel que bécasses et pigeons. Une ombre au tableau tout de même : une nouvelle suspension de trois semaines de la chasse du gibier d'eau, suite à la découverte d'un cas de grippe aviaire dans un élevage de canards à Rives d'Autize.

Mené en collaboration avec le « Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique des Vallées Autize-Egray » (GIASC), notre projet de réintroduction du Faisan Commun sauvage suit son cours. La chasse de ce gibier est toujours suspendue, les efforts de régulation des prédateurs et d'aménagement du milieu s'intensifient. Grâce à l'implication d'agriculteurs, des parcelles sont encore dédiées à des cultures à gibiers et des piègeurs, parfois même non-chasseurs, œuvrent sans compter leur temps. Que tous en soient vivement remerciés.

Tous ces investissements, aussi bien financiers qu'humains, portent leurs fruits : le comptage de coqs faisans réalisé chaque année fin mars progresse d'année en année laissant entrevoir la possibilité de chasser quelques oiseaux dans un futur proche.

Ces actions d'aménagement de l'environnement et de protection des espèces démontrent une fois de plus l'utilité des chasseurs dans la préservation de la biodiversité.

Pour ce qui est des festivités, l'ACCA n'est pas en reste pour animer la commune. Une centaine de personnes a participé au repas champêtre organisé fin juin sur le terrain communal et autant au traditionnel dîner dansant mi-octobre. Ces deux manifestations seront reconduites en 2026. Le GIASC avait également choisi la commune début juin pour organiser comme chaque année sa randonnée gourmande « En chemin faisant ». Les marcheurs, venus pour certains de bien au-delà du canton, ont découvert et fortement appréciés les petits chemins de Saint Maixent de Beugné ainsi que sa convivialité. L'ACCA participe également à des manifestations avec d'autres associations de la commune comme « la Marche des Ecoliers » début septembre et l'opération « Nature-propre » en mars.

Le Président, les membres du conseil d'administration ainsi que l'ensemble des sociétaires de l'ACCA vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2026 !

Dates à noter dans vos agendas :

- **Dimanche 8 mars :** « opération nature propre » avec La Beugnaise et la Fédération des Chasseurs 79
- **Dimanche 29 mars :** comptage de faisans
- **Dimanche 28 juin :** repas champêtre
- **Samedi 10 octobre :** repas dansant



Contacts : Thierry DEBORDE (Président) : **06 80 51 28 73** ou Jérémy RENOUX (Vice-président) : **06 73 85 01 78**





LA BEUGN'AISE

Chers habitants de Saint-Maixent-de-Beugné

Je souhaite vous parler de l'association Beugn'aïse, qui a pour but de rassembler les habitants autour d'activités conviviales et utiles. Grâce à l'implication de ses membres, cette association contribue à rendre notre village encore plus agréable à vivre.

Une année 2025 bien remplie

Lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2025, nous avons remercié les membres sortants et accueilli le nouveau bureau, qui a pris ses fonctions avec enthousiasme. Merci à ceux qui ont passé le relais et à ceux qui poursuivent l'aventure. La réunion s'est terminée autour d'un casse-croûte, symbole de la bonne ambiance qui règne dans l'association.

Un ramassage de déchets réussi

Le 16 mars 2025, les bénévoles de la Beugn'aïse ont participé à une matinée de ramassage des déchets, en lien avec la fédération départementale de la chasse et en collaboration avec les autres associations de la commune. Les participants ont été accueillis avec un café et une brioche. Grâce à cette mobilisation, entre 100 et 150 kg de déchets ont été ramassés. Cependant, un point noir persiste : le pont de l'ancienne ligne de chemin de fer à Faurs, où des tonnes de déchets s'accumulent depuis des années. A la fin de cette matinée, un vin d'honneur a été offert par la commune pour remercier les participants.



Le 14 juillet : jeux et convivialité

Sous un soleil radieux et des températures agréables, l'association a organisé une journée dédiée aux jeux pour les enfants et au traditionnel concours de palets. Les enfants ont pu s'amuser, tandis que les adultes ont apprécié un repas préparé par Vivien et son équipe. 18 doublettes de palets étaient présentes, principalement des joueurs extérieurs à la commune. Le jeu de la grenouille a, une fois de plus, divertit les participants.

Les Jeux Intervillages fin août : une belle aventure collective

Cette manifestation a été l'occasion pour toutes les communes environnantes de se retrouver à Coulonges sur l'Autize, dans un esprit d'équipe, mêlant convivialité

et compétition. Pour chacun d'entre nous, ce fut aussi l'opportunité de sortir de notre village et de nous mesurer à nos voisins.

La préparation de cet événement nous a d'abord permis de nous rassembler et de partager des moments agréables, notamment lors de la confection des costumes et de la réalisation de notre char. Saviez-vous qu'à Beugné, on s'entraîne même à défilé ? Lors d'une soirée dédiée, près de 80 personnes sont venues découvrir notre char et nos costumes. Cet entraînement a mis en lumière l'engagement des bénévoles de la Beugn'aïse, tous unis pour valoriser notre commune.

Le jour J, notre mammouth tirant sa grotte a marqué les esprits et fait l'unanimité : le jury nous a classés premiers, et avec une avance significative, dans la catégorie « beauté et réalisation du char ». Je n'oublie pas les heures passées par certains bénévoles, je vous remercie ! Je tiens également à souligner la performance de notre équipe, qui a démontré son esprit compétitif en se classant troisième ex æquo avec Saint-Pompain, sur un total de dix équipes.

Félicitations à tous pour cette belle réussite collective !

En tant que président de la Beugn'aïse, je tiens à saluer l'engagement de tous les bénévoles. Votre énergie et votre dévouement font de notre village un lieu où il fait bon vivre. Merci pour votre implication.

Le 17 octobre, la commune a récompensé les participants avec un apéritif et des amuse-bouches préparés par la Bazinière, la croix Marand, le café le Fournil et les Délices du Maroc.

Prochaine étape : le dîner dansant

Le 15 novembre 2025, l'association a organisé son dîner dansant, animé par Ramous. Nous avons été heureux de vous y voir nombreux.

Remerciements

Un grand merci à nos partenaires et à la mairie pour leur soutien.

Enfin, un immense merci à tous nos bénévoles : votre engagement est précieux pour notre commune.

A vos agendas, en route pour 2026, voici ce qui vous attend

- 18 janvier : Assemblée générale
- 8 mars : Ramassage des déchets
- 14 juillet : Fête nationale
- 8 août : Fête du village
- 28 novembre : Nouveauté (surprise)

Ensemble, continuons à faire vivre la Beugn'aïse et à renforcer les liens dans notre commune.

Ah oui j'oubliais, en 2026, la Beugn'aïse aura 10 ans !!!

Gaël BERNARD. tél : 06 19 37 66 72.
Président de l'association « Beugn'aïse »

BEUGNÉ PATRIMOINE

Toutes les bonnes volontés, rappelons-le tout d'abord, sont les bienvenues pour contribuer à la préservation de notre patrimoine lors de journées laborieuses mais amicales.

Sur la lancée de 2024, les bénévoles de l'association « Beugné Patrimoine » ont œuvré cette année encore pour la restauration de l'église de la commune.

Les murs de la nef, qui avaient été piquetés lors du chantier d'août 2024, ont été en janvier enduits par l'entreprise Baptiste Construction de Saint Hilaire (85).

Cela étant fait, l'association a pu s'attaquer au sol dès le mois de mars, afin de le préparer lui aussi en amont de l'intervention d'une entreprise de dallage : cela a donné lieu à nouveau à un chantier prolongé fin août, permettant de partager des moments de travail intense, la découverte de nouvelles compétences pour les uns et les autres et bien sûr, toujours, une grande convivialité. Pierre après pierre, brouette après brouette, pelletée de sable après pelletée de tout venant, les artisans d'un jour (ou plutôt de trois jours !) ont vu aboutir ce qu'ils n'auraient pas cru possible : l'installation de pierres anciennes retravaillées sur le pourtour de la nef et devant les deux petits autels latéraux pour isoler les murs de la chape de béton prévue. Il ne leur restait plus qu'à revenir une journée en septembre pour réaliser les joints. Ce fut fait.

Chantier de l'église

14 jours de travail

12 bénévoles en moyenne par jour

6 h de travail journalier

Si la commune avait dû faire réaliser leur travail par des entreprises, il aurait fallu compter au bas mot 50 000 € de dépenses supplémentaires.



Le printemps avait aussi permis aux troupes de prendre un peu l'air puisqu'une matinée de juin avait été consacrée au débroussaillage et nettoyage annuel de nos beaux lavoirs : Roulette, Mornière, Tannes et Bazinière, en prévision de l'été et des promenades bucoliques.



Peu à peu l'association, en soutien de la commune, voit ses efforts récompensés et reconnus : par plusieurs articles parus dans le Courrier de l'Ouest cet été et jusqu'à un petit reportage de France 3 Aquitaine à l'occasion de ce dernier chantier estival.

Espérons que dans le prochain bulletin, nous pourrons constater l'aboutissement de cette première phase de travaux de l'église. Que les bénévoles se rassurent, ils seront encore mis à contribution d'ici-là ! Et nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin !

Bonne année 2026 à tous !

LE CLUB DE LA GAIETÉ

Le Club de la Gaieté est un petit club : cette année il compte 45 adhérents.

Ses activités sont identiques d'une année sur l'autre.

Le vendredi après-midi, quelques-uns jouent à la belote, d'autres s'amusent aux jeux de société. Par beau temps, la pétanque attire de nombreux joueurs ! Si bien que ceux-ci ont construit, avec l'accord de Madame le Maire, un second terrain près du premier, afin que chacun puisse participer. Toutes ces activités sont passionnantes, mais il manque parfois des partenaires de belote !

Nous organisons deux concours de belote par an, avec l'objectif de faire vivre le club. Venez participer, le concours est ouvert à tous. Vous pouvez seulement venir y prendre le goûter, vous serez accueillis avec des boissons froides (cidre, rosé) ou chaudes (chocolat, café) et surtout, vous pourrez apprécier nos délicieuses gaufres ! La préparation donne un peu de travail, mais cela se fait dans une joyeuse ambiance !

Nous recrutons ... Il n'existe pas vraiment d'âge à partir duquel on peut faire partie d'un Club des aînés. Venez nous rejoindre si vous avez du temps libre et si vous voulez rompre la solitude !



Nos chers disparus du club

Michel MARAIS.

Michel est né le 12 novembre 1954 à St Maixent de Beugné, de parents agriculteurs, Armand et Marie, au lieu dit « La Bruyère ». Il est rejoint par son petit frère Francis en 1959. Il va à l'école du village puis à Secondigny pour des études agricoles. Il s'installe en 1977 sur l'exploitation de La Bruyère pour l'élevage, le lait, les cultures. Les journées sont bien remplies ; Michel aime ce travail de la terre et le contact des animaux. Il s'investit dans la commune en étant pendant deux mandats conseiller municipal, et en jouant au théâtre pour donner de la joie au public.

Il rencontre Chantal ; ils se marient en 1981 et ont deux enfants, Céline en 1983 et Julien en 1985.

L'exploitation est une réussite mais en 1999, les médecins lui diagnostiquent la maladie de Parkinson.

Arrivent ensuite chez Julien et Amandine deux petites filles, Candice et Romane qui sont sa fierté.

Michel reste actif malgré sa maladie jusqu'en 2011 ; il continue à faire du jardinage et du bricolage, tant il aime travailler de ses mains. Mais la maladie devient de plus en plus handicapante et le mercredi 17 septembre 2025, il s'éteint, après vingt-six ans de lutte.



GYM LOISIR

Depuis le 08 septembre 2025, l'association Gym Loisir de St Maixent de Beugné a repris le rythme avec ses activités : fitness, sport santé et bien vieillir.

Toujours sous l'accueil de notre animateur Pierre Chaudron, diplômé depuis 2005 d'un BPJEPS : spécialité activités gymniques, de la forme et de la force.



Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Saint-Maixent de Beugné, et sont ouverts à toutes et tous à partir de 18 ans :



- Les lundis de 18h à 19h : Sport santé et de 19h à 20h : Challenge fitness.

- Les jeudis de 9h30 à 10h30 : Gym bien vieillir.

Deux séances d'essai gratuites à la rentrée !

La cotisation annuelle est fixée à 96 €, avec accès à l'ensemble des cours.

Pour ce début de rentrée sportive, l'association compte 88 adhérents.

Sport santé / Challenge fitness



Gym bien veillir



Le bureau de l'association est composé de :

- Présidente : Nicole Lafontaine
- Vice-présidente : Monique Toudert
- Trésorière : Élisabeth Boulay
- Secrétaire : Liliane Courtin
- Membres : Françoise Bordier, Geneviève Brianceau, Julie Goupil, Paule Marty et Françoise Trackoen

Pour tout renseignement ou inscription :

mail : gymloisir79@gmail.com

Tél. : **06 09 98 01 23** (Présidente)

Rejoignez-nous, et faites le plein d'énergie et d'un partage sportif, dans la bonne humeur avec Gym Loisir !

INTERSOCIÉTÉ

L'Intersociété se compose de cinq associations dont le siège social est sur la commune de Saint Maixent de Beugné. Ce sont l'Amicale, l'ACCA la Fraternelle, la Beugn'aise, Beugné Patrimoine ainsi que le Club de la Gaieté.

Ce regroupement permet d'effectuer l'achat de matériel en commun tel que tables, chaises, remorque frigo, tivoli etc. Cela permet à chaque adhérent de chaque association de bénéficier de tarifs préférentiels sur la location de tout ce matériel.

Tous les ans, nous organisons une seule manifestation, la Marche des Ecoliers, son but étant de récolter des fonds pour l'acquisition de ces équipements.

Le samedi 6 septembre a eu lieu cette fameuse marche. Le départ a été donné au terrain de sable, dans le bourg de Saint Maixent de

Beugné, l'apéritif a été servi à l'étang de la Roulette par le club de la Gaieté. Puis direction le village de Faurs où nous avons été accueillis par l'Amicale pour les entrées. Tous les marcheurs ont repris le chemin pour rejoindre le village de la Bruyère où étaient préparées les assiettes de jambon à l'os par l'ACCA la Fraternelle. Puis le parcours a continué en direction de la Mornière, pour déguster fromages et dessert dans l'ambiance de la Beugn'aise et sous les lampions et le doux regard d'un mammouth égaré. Enfin, joyeux et festifs nos marcheurs sont arrivés à la dernière étape au local de chasse pour le café et le pousse café qui a été servi par Beugné Patrimoine.

Ce parcours a été découvert par environ 150 marcheurs débutants ou confirmés. L'année prochaine la marche aura lieu le samedi 05 septembre 2026.



TARIF POUR LA LOCATION DU MATERIEL DE L'INTERSOCIETE

	Buvette 15 x 3 m	Remorque frigo
Membre Intersociété	20 €	50 €
Habitants de Saint-Maixent-de-Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

Pour toute autre information sur cette association contacter Benoit Renoux au **06 02 14 88 96**.

L'Intersociété vous souhaite une très belle année 2026.

LES RANDONNEURS DE BEUGNÉ

À la retraite, beaucoup pensent à ralentir le rythme. Puis on se rend compte qu'il faut faire un peu de sport ! Alors la randonnée reste un excellent moyen de faire de l'exercice, une activité physique qui s'impose, accessible à tous, parfois dépaysante, sans aller très loin, sur les communes environnantes.

Nous avons justement la campagne tout autour de nous, avec les chemins, les sentiers parfois balisés, la beauté de la nature. Il nous faut juste acheter des chaussures et hop, nous sommes prêts !

A Saint Maixent de Beugné, le groupe de marcheurs se retrouve le jeudi !

En pratique, on considère qu'une marche qui dure moins de quatre heures est plutôt une promenade ! C'est notre cas, nous marchons environ deux à trois heures, régulièrement, à une allure modérée. C'est une marche de loisir. Nous considérons cela comme un sport doux.

Nous sommes très courageux... mais pas lorsqu'il pleut beaucoup... si l'hiver est trop froid... ou l'été trop chaud ! Mais nous adorons nos périples... Nous découvrons toujours de merveilleux paysages, changeants d'une saison à l'autre. Nous écoutons le chant des oiseaux, entre autres, celui du coucou ! Il nous arrive aussi de croiser les animaux des champs et des bois... Nous respirons l'odeur des pins, de la campagne environnante ! Nous devenons romantiques en passant sous les rayons du soleil à travers les bois.



La randonnée n'est pas seulement une activité physique ! Elle peut être très amusante, parfois nous cherchons un peu notre chemin !!! Chaque randonnée est une nouvelle aventure, qui nous fait parfois bien rire ! Nous rencontrons parfois d'autres randonneurs, voire des personnes que nous connaissons. Un nommé Jean connaissait quelqu'un chaque jeudi, où que nous allions ! Ce sont des moments très agréables. A la retraite, c'est aussi l'occasion d'entretenir le lien social.

Enfin, à l'arrivée, vient le moment le plus apprécié pour ses bienfaits sur le cœur et le corps : le goûter ! Sur le nombre de participants (entre 5 et 27), il y a toujours un évènement à arroser ! On y découvre des gâteaux confectionnés par deux randonneuses ou randonneurs avec un échange de recettes.

Tout cela se passe dans une bonne ambiance et la joie de se retrouver !

Le rendez-vous de la randonnée a lieu sur le parking de la salle des fêtes tous les jeudis à partir de 13h50.

Ce n'est pas une association. Chacun engage sa propre responsabilité civile. Les nouveaux marcheurs seront les bienvenus.



LA BOUTIQUE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE



La boutique du Secours Catholique est ouverte à tous, les mardis matin et les premiers et troisièmes mercredis du mois. Elle fonctionne également un samedi de printemps et d'automne, lors de nos braderies.

Notre équipe de bénévoles s'est renouvelée, ainsi que les responsables.

Nous vendons des vêtements de seconde main, de la vaisselle et autres objets, dons de personnes généreuses.

L'argent récolté est renvoyé à chaque délégation régionale (pour nous à Parthenay), et est redistribué pour l'aide aux personnes les plus démunies.

Nous sommes là pour aider en cas de difficulté matérielle, mais sommes aussi simplement à l'écoute des détresses. Il nous arrive de créer des liens de fraternité, de partager un bout de route avec des personnes, qui parviennent ainsi parfois à retrouver du travail ou à réapprendre à vivre normalement.

LE FCJOA : NOUVEL ÉLAN POUR LE GROUPEMENT DE JEUNES ORÉE DE L'AUTIZE

Avec près de 200 jeunes footballeurs de 5 à 18 ans, le FCJOA conserve sa dynamique au sein du Groupement de jeunes réunissant le FC Autize et Buslaurs-Thireuil

Cédric AUDURIER est salarié à mi-temps au service du FCJOA depuis 2024, avec cette saison l'appui de Valentin BOUJU, apprenti BMF, et Titouan MARTIN, apprenti BPJEPS, deux jeunes locaux motivés. Cet encadrement permet d'épauler les éducateurs bénévoles et structurer l'organisation sportive du FCJOA avec l'organisation de stages de foot, notamment à chaque période de vacances.

La structuration du Groupement doit nous conduire progressivement à une montée en niveau de nos jeunes footballeurs. Nos U18 évoluent cette saison en Régional,

nos U15 et U17 en 1ère division départementale et nos plus jeunes sont très prometteurs.

Plusieurs opérations sont également réalisées lors de la saison, avec la vente de bandes dessinées Les Galipotes, en remerciant le partenariat avec l'Association Culturelle de l'Autize, ou encore l'Album du Club et ses vignettes toujours aussi prisées.

La dynamique est en place pour poursuivre la progression de nos jeunes footballeurs dans un esprit convivial et collectif. Tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour encadrer ou participer à nos animations.

Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD

LE FOOTBALL CLUB AUTIZE

Fort d'une nouvelle saison pleine, le Football Club Autize abordait la saison 2024-2025 avec l'envie intacte de poursuivre l'élan exceptionnel créé depuis deux ans maintenant. Le développement du Groupement de Jeunes, la montée en puissance de nos équipes seniors et l'engagement quotidien de nos bénévoles ont permis au club de franchir de nouveaux paliers.

Grâce au travail partagé avec le Groupement de Jeunes, nos effectifs se maintiennent à un niveau remarquable. L'an passé, joueurs, éducateurs, dirigeants et bénévoles ont une nouvelle fois démontré leur implication, permettant à toutes nos équipes d'aborder leurs championnats dans les meilleures dispositions.





Nos seniors ont confirmé leur solidité : l'équipe fanion a poursuivi son apprentissage en Régionale 3 en finissant 5^{ème} de son championnat, tandis que nos équipes de Départemental ont assuré leurs objectifs, chacune à son niveau. La Départemental 2 finit à la 8^{ème} place ; la Départemental 4, elle, finit à la 4^{ème} place ; quant à la Départemental 5, elle finit à la 3^{ème} place de son championnat. Le Loisir, en entente avec l'USA V, a fait honneur à nos couleurs dans un championnat toujours très disputé.

Le Futsal – compétition et loisir – continue lui aussi de trouver sa place au sein du club : en effet une seconde équipe de futsal a vu le jour cette année, preuve que notre offre de pratique se diversifie et répond aux attentes de nombreux licenciés.

Et puis, après une belle année comme celle-ci notre réserve C, elle, s'est offert une finale de Coupe des Réserves face à Moncoutant. Après un parcours mémorable, en ayant gagné en demi-finale à Beaulieu Breuil 2 buts à 1.

Au-delà des terrains, l'ensemble de la saison fut marqué par une forte mobilisation collective. Qu'il s'agisse de l'organisation des rencontres chaque week-end ou de nos différentes manifestations, nous saluons le travail essentiel de nos bénévoles : traçage des terrains, arbitrage, buvette, entretien, nettoyage... autant de missions discrètes mais indispensables à la bonne vie du club. Nous remercions également nos municipalités pour leur écoute et leur accompagnement, notamment dans l'amélioration de nos équipements et infrastructures.

Nos partenaires, fidèles et engagés, méritent eux aussi toute notre reconnaissance. Grâce à eux, le club a pu poursuivre ses investissements, moderniser son matériel, structurer ses différents sites et offrir à l'ensemble des licenciés un environnement toujours plus adapté. Cette confiance renouvelée est le socle sur lequel nous batissons notre avenir.

Pour cette saison 2025-2026, les défis restent nombreux :

- maintenir l'ensemble de nos équipes seniors à des niveaux cohérents et attractifs ;
- poursuivre et renforcer la formation de nos jeunes ;
- continuer à travailler l'identité du club et les valeurs qui nous rassemblent ;

- structurer encore davantage le club sur les plans sportif, associatif et sociétal ;

- accompagner le Groupement de Jeunes dans sa montée en puissance, tant sur l'organisation que sur le fonctionnement quotidien.

Comme les saisons précédentes, nos différents sites accueilleront les compétitions tout au long de l'année :

- Seniors R3 (Ardin)
- Seniors D2 (Coulonnes-sur-l'Autize)
- Seniors D4 (Coulonnes-sur-l'Autize)
- Seniors D5 (Saint-Maixent-de-Beugné)
- Loisir en entente avec l'USA V (Saint-Hilaire-des-Loges), engagé en Vendée (Saint-Pompain)
- Futsal Championnat (Coulonnes-sur-l'Autize)
- Futsal Loisir (Coulonnes-sur-l'Autize)

Les premières dates à retenir :

- Soirée « bières and brasero » à Saint-Maixent-de-Beugné : 18 avril 2026
- Vide-grenier de Coulonnes-sur-l'Autize : 27 juin 2026
- Galipotes à Ardin : 4 juillet 2026
- Randonnée des Montfortains : 8 novembre 2026

La liste complète des matchs étant difficile à partager ici, nous vous invitons à suivre notre actualité et à venir soutenir nos équipes tout au long de l'année.

Facebook : "FCA – Football Club Autize"

Site internet : "football-club-autize.footeo.com"



LES RÉJOUISSANCES

Comme chaque année, la commune a connu ses moments festifs : il a déjà été question dans ce bulletin de la journée du 14 juillet, de la Marche des Ecoliers, d'Intervillages.

Mais un bulletin de Saint Maixent de Beugné ne serait pas complet sans évoquer le traditionnel feu de la Saint Jean (même réduit à un tout petit bûcher en raison des conditions climatiques), occasion pour les nouveaux venus dans la commune de faire plus ample connaissance avec leurs nouveaux voisins, et inversement, qu'il ait lieu au Terrain de sable pour tout le centre bourg (le feu y fut allumé cette année par Jean Renoux et Marie-Claude Verdon) ou à la Bazinière pour les hameaux plus éloignés. Ce fut encore l'occasion de bons moments de partage convivial.



Et puis bien sûr, à la veille des fêtes de fin d'année, Saint Maixent de Beugné a connu son désormais célèbre Arbre de Noël, durant lequel les petits de l'Amicale se sont donnés en spectacle avant l'arrivée du Père Noël chargé de sa hotte de cadeaux et le goûter offert à tous les résidents de la commune qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité.



Cette année, il faut signaler également un samedi soir d'octobre exceptionnel : durant cette soirée, la Commune a remercié la belle performance de son équipe gagnante du Prix du plus beau char lors d'Intervillages, par un apéritif dînatoire on ne peut plus sympathique, avec des produits du Fournil, de la Croix Marand, de la Bazinière et des Délices du Maroc.

A cette occasion, chacun a pu raconter et revivre avec émotion les plus belles phases de cette journée mémorable du 30 août, dont l'épreuve du Tir à la corde restera sans doute l'un des plus beaux souvenirs... avec le défilé préhistorique du matin.

Et à chaque fois, des retrouvailles, des rires, de quoi réjouir les papilles : de grands moments !



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2025

Tous les ans la commune investit pour le bien vivre de ses habitants et l'entretien de son patrimoine. Cette année ces investissements concernaient :

- La réfection des murs intérieurs de l'église par un enduit à pierre vue chaux/sable par l'entreprise Baptiste-Construction pour 31 600€ HT
- La pose d'une dalle béton dans l'église par l'entreprise Martin Fradet pour 9 700€ HT



- La deuxième tranche de la réfection du revêtement de la route de La Girardièvre (travaux financés par la communauté de communes).
- La réfection d'une partie de la route de La Maison Neuve ainsi que d'une partie du chemin de Champolan par l'entreprise Bonneau (coût entièrement pris en charge par Réseaux-Transport-Electricité suite à la dégradation de ces voies lors de leurs travaux de remplacement de pylônes électriques).
- Le remplacement du tracteur-tondeuse pour 20 000 € TTC.
- L'entretien du stade par un sablage et un amendement par l'entreprise TECERES pour 1 700€ HT.
- Le début du chantier de l'agrandissement de l'atelier communal. Ce nouveau bâtiment permettra, en plus de pouvoir abriter du matériel communal, de stocker du matériel appartenant aux différentes associations de Saint Maixent de Beugné et ainsi libérer le local de stockage du bourg.

Coût : 122 000€ HT, subventionné à 30%.

La couverture du bâtiment agrandi sera réalisée en panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un projet solaire citoyen mené par DEMOSOL, filiale du CRER (voir le flyer ci-joint).

Une réunion publique d'information est prévue le mardi 20 janvier à 20h à la salle des fêtes.



demosol
LE SOLAIRE EN COMMUN

UN PROJET SOLAIRE CITOYEN
A SAINT-MAIXENT DE BEUGNE



Pourquoi un projet citoyen ?

LE PROJET DE L'ATELIER

Dans le cadre de l'extension de l'atelier, la commune de Saint-Maixent de Beugné a souhaité réaliser un projet citoyen permettant d'assurer les habitants.

Les panneaux photovoltaïques avec participation citoyenne viennent contribuer aux enjeux énergétiques et à la dynamique de valorisation locale d'électricité car l'électricité produite alimentera directement les bâtiments de la commune. La collectivité a confié au CRER et à sa filiale Demosol le soin de concevoir cette installation.

SAINTE
MAIXENT
DE BEUGNE

L'installation photovoltaïque

170 M² DE PANNEAUX
80 PANNEAUX

40 860 KWH/AN
2.4 T DE CO2 EVITÉS

CONSO DE 36 PERSONNES
260 000 KM EN VOITURE

INVESTISSEMENT DE 38 400 €

Vous êtes un particulier ou une entreprise ? Vous avez l'opportunité de financer une partie de l'investissement !

11500 € DE PARTICIPATION
CITOYENNE

Pour info :
1 panneau = 500 €

PARTICIPATION

Comment participer au financement du projet ?
EN DEVENANT ASSOCIÉ DE DEMOSOL !

- Souscription à partir de 50€
- Blocage des fonds sur 5 ans
- Rémunération de la participation en complément au prévisible
(rémunération 2024 : 5,75%)



POUR Y SOUDRIR,
RENDEZ-VOUS SUR
WWW.DEMOSOL.FR
OU SCANNEZ LE QR CODE

LES DÉLICES DU MAROC

SPÉCIALITÉS ORIENTALES

Le saviez-vous ?

A Saint Maixent de Beugné flotte depuis un an un parfum de Méditerranée, un parfum de chaleur et d'épices, un parfum de repas colorés et copieux, de sucre et de miel...



Comment ? me direz-vous.

Nous devons ce bonheur aux talents de cuisinière de Ghizlane Lafraikh. Installée dans notre commune depuis 2016 avec son époux Saïd, mère de trois enfants, Ghizlane a quitté en juillet 2024 son poste d'animatrice au Pôle Enfance de Coulonges et de cantinière à l'Ecole de la Belle Etoile pour accomplir son rêve : donner du bonheur aux gens avec de bons petits plats. Ainsi est née l'entreprise « Les Délices du Maroc ». Initiée à la cuisine traditionnelle dans son pays d'origine par sa Maman, Ghizlane a apporté à Saint Maixent de Beugné son savoir-faire et ses recettes savoureuses.

Pourtant, rien ne la prédisposait à se lancer dans ce domaine : après des études de comptabilité commencées au Maroc, elle a obtenu en France un CAP d'esthétique et de prothésiste ongulaire, en se formant à distance tout en travaillant et en élevant ses enfants. Elle était même prête à ouvrir un petit salon à domicile...



Mais voilà : à l'occasion d'un mariage dans la famille, pour lequel on lui a demandé d'assurer le repas pour une centaine de personnes, Ghizlane a eu une révélation. Le local aménagé dans le garage familial ne servirait pas pour des soins de beauté mais pour le régal des papilles de ceux qui voudraient bien faire honneur à ses préparations culinaires. Elle a entamé les démarches administratives nécessaires, s'est équipée de matériel professionnel et d'une camionnette et le succès a suivi, grâce au bouche-à-oreille d'abord, puis par le biais d'un site internet... Et un an après, les commandes affluent.

Aujourd'hui, soutenue par Saïd, Ghizlane récolte les fruits de sa passion, de sa créativité et de son talent. Son carnet de commandes est bien rempli ; elle est sollicitée bien au-delà de Saint Maixent de Beugné, Coulonges (où elle est présente le mardi au marché) ou Fontenay le Comte (pour le marché du samedi matin). Elle a remporté récemment à Coulonges le 1^{er} Prix du concours « Incroyable Territoire », s'offrant ainsi des soutiens pour un éventuel projet d'installation de restaurant. Mais elle est prudente et continuera quelques temps encore à réjouir ses clients par la vente ambulante ou sur commande.

Donc si vous avez envie de déguster un bon couscous, un bon tajine, des pâtisseries, orientales ou non, si vous avez besoin de mignardises pour un apéritif ou un cocktail, n'hésitez pas à vous adresser aux « Délices du Maroc ». Ghizlane saura faire de votre repas un rayon de soleil !





Besoin d'un coup de main à la maison ?
D'un renfort de personnel pour votre entreprise ? Appelez-nous !



Depuis 1987, nous œuvrons pour l'emploi et pour une économie sociale et solidaire.



L'AICM représente **20 salariés** à temps plein.



Nous répondons aux besoins en personnels de **150 clients (entreprises, collectivités, associations et particuliers)** par an.



65% de nos salariés trouvent un emploi durable ou entrent en formation qualifiante.

Une association implantée sur le territoire



- Siège associatif à Mazières-en-Gâtine
- Présence régulière sur différents secteurs : Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers, Ménigoute
- Suivi sur sites des salariés en parcours et des partenariats entrepris

Vous cherchez un emploi ?



Rejoignez-nous ! L'AICM peut vous proposer :

- des missions de travail de proximité, pour nos clients (entreprises, associations, collectivités, particuliers...)
- un accompagnement pour vous guider au mieux dans votre parcours professionnel

Vous êtes intéressés, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Pour nous trouver :



- Vous pouvez :
- nous contacter par téléphone au 05.49.63.28.22 ou par mail à aicmaccueil@gmail.com,
 - suivre notre actualité sur notre page facebook : [@AICMMazières](https://www.facebook.com/AICMMazières).



PARENTALITÉ

S'Pass Familles

Un lieu d'accueil et de ressources pour toutes les familles

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent « S'Pass Familles », un dispositif complet pour répondre aux besoins spécifiques des familles.

Que vous soyez confrontés à des difficultés éducatives, familiales ou financières, S'Pass Familles vous propose une large gamme de services pour vous soutenir dans votre rôle de parent.

Nos professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, conseillers) sont à votre disposition pour vous offrir un accompagnement individualisé et vous apporter écoute, conseils ou solutions pratiques. Vous pouvez également participer à des ateliers collectifs ou groupes de parole pour échanger avec d'autres parents, et partager vos préoccupations et défis du quotidien.

S'Pass Familles, c'est aussi des solutions de garde d'enfants, des dispositifs d'aide en cas de conflits ou violences intra-familiales ainsi qu'un accompagnement budgétaire et administratif.

Pourquoi choisir S'Pass Familles de l'UDAF des Deux-Sèvres ?

Nos services sont là pour vous accompagner à chaque étape de votre parentalité et de votre vie familiale, en toute confidentialité et avec bienveillance.

Contacts et informations :

Pour en savoir plus et découvrir l'ensemble des services, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 49 04 76 76 ou par email udaf@udaf79.asso.fr. Ensemble, nous trouverons la solution qui vous convient !

(ci-dessous article à placer dans un encadré à part, en parallèle de l'article.)

A propos de l'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

ACSAD : Association de Coordination de Soins et d'Aide à Domicile

L'Association, à but non lucratif créée dans les Deux-Sèvres par des bénévoles en 2003, fonctionne avec un Conseil d'Administration, un bureau, une Directrice, une infirmière coordinatrice, des responsables de secteur, des Aides à Domicile, des aides-soignantes et des bénévoles. Cette organisation est indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Respect, discréction, écoute, proximité sont les valeurs et engagements de chaque personnel de l'ACSAD.

Les équipes du SAD (Service d'Aide à Domicile) accompagnent à domicile les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes actives dans tous les actes de la vie quotidienne. = aide aux repas, aux courses, entretien du logement, soutien aux aidants, téléassistance etc...

Les équipes du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile), avec l'infirmière coordinatrice et les aides-soignantes, en collaboration avec les professionnels de santé, prennent en charge à domicile, les patients qui ont besoin de soins ou qui sortent d'hospitalisation en leur dispensant des soins d'hygiène et de confort.

L'ACSAD a repris l'activité du SAD de la CCVG (Communauté de Communes Val de Gâtine) depuis le 1^{er} janvier 2025. L'ACSAD a ouvert une nouvelle antenne à Mazières en Gâtine pour mieux intervenir sur les 31 communes de la CCVG et une autre antenne à Brioux sur Boutonne en juin 2025.



Pour tous renseignements :

ACSAD

Centre Cantonal,

20 rue de l'épargne 79160 Coulonges sur l'Autize

Tel : 05 49 06 21 81

acsad.coulonges@orange.fr

www.acsad.fr

Page Facebook :ACSAD



2026

Saint Maixent de Beugné

29



LES TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS ET ENTREPRISE HORS COMMUNE	PARTICULIER COMMUNE	PARTICULIER HORS COMMUNE
Location d'une journée	120 €	180 €	110 €	160 €
Location deux jours consécutifs	-	230 €	160 €	210 €
Location trois jours consécutifs	-	-	210 €	260 €
Assemblée Générale (<i>une par an</i>)	Gratuit	-	-	-
Locations des couverts complets	Gratuit	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.	0,50 € / pers.

LES TARIFS DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

	Commune		Hors commune	
	Association	Particulier	Association	Particulier
Location pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	-
Location avec repas	20 €	40 €	-	50 €
Location des couverts	Gratuit	Gratuit	-	Gratuit

LES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession pour caveau (30 ans) : 50 € / Concession pour caveau (50 ans) : 100 €

Cave-urne : 30 ans : 250 € / 50 ans : 500 €

Plaque pour le jardin du Souvenir : 75 €

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Formalités administratives en un clic :

Demande en ligne de son permis de conduire :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur www.service-public.fr, puis dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «recensement, JDC et service national».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

Quelques coordonnées essentielles :

Gendarmerie :

5, route de St Pompain à Coulonges sur l'Autize
Tél. 05 49 06 10 63

Pompiers : 18 ou 112

Assistantes maternelles :

Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Coulonges
au 05 49 16 08 45

Artisans et commerçants dans la commune :

BESSELIÈVRE Pierre, artisan peintre en bâtiment décoration : 05 49 75 22 32

CHARRIER Vincent, artisan électricité, chauffage, plomberie : 06 27 75 57 41

CHEVALIER Constantine, graphiste illustratrice 06 35 97 45 71 chevalierconstantine@gmail.com

GRELIER Aurélien, exploitant forestier et vente de bois de chauffage : 06 84 47 31 25 www.sevres-bois.fr

LAFRAIKH Ghizlane Les Délices du Maroc – Pâtisseries orientales/ Traiteur : 06 26 67 45 60
lesdelicesdumaroc10@gmail.com

LAVOIE Jérôme et Émilie, commerce bar-restaurant Le Fournil : 05 49 05 50 07

POUPEAU Antoine, Noir de Fruits - Fabrication artisanale de confiture : 06 06 87 11 27

RENOUX Benoît, artisan menuiserie générale, cuisines, ébénisterie : 05 49 06 01 13 www.benoit-renoux.fr

FERME DE LA BAZINIÈRE, vente de yaourts le mardi et le samedi de 9h à 12h : 05 49 06 16 65 / www.labaziniere.fr



Pour joindre la Mairie

Ouverture du Secrétariat :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h
Le jeudi de 13h30 à 16h30

Tél : 05 49 06 12 15

Courriel : st-maixent-beugne@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintmaixentdebeugne.fr



Tirage en 200 exemplaires.
Dépôt légal janvier 2026

Impression et mise en page : TTI Services - 11 bis rue des Touches - MAZIERES-EN-GÂTINE Tél. : 05 49 63 50 58